

COMMUNIQUÉ DE PRESSE NOMINATION

17 août 2022

Par décret du Président de la République, Madame Emmanuelle WARGON est nommée Présidente de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) pour un mandat de six ans non renouvelable. Elle succède à Monsieur Jean-François CARENCO à la suite de sa nomination en qualité de Ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer chargé des Outre-mer.

Diplômée d'HEC, et ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion « Marc Bloch » 1997), Madame Emmanuelle WARGON a effectué la majeure partie de son parcours professionnel dans les services de l'Etat au sein d'institutions indépendantes du gouvernement et d'administrations centrales.

Elle débute sa carrière en 1997 à la Cour des comptes où elle est successivement auditrice puis conseillère référendaire, elle est ensuite nommée conseillère technique au cabinet de Monsieur Bernard KOUCHNER, ministre délégué à la Santé. En 2002, elle rejoint l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS), puis l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) avant de diriger le cabinet de Monsieur Martin HIRSCH, alors Haut-commissaire aux Solidarités actives contre les pauvretés puis Haut-commissaire à la Jeunesse.

A partir de 2010, elle est d'abord Secrétaire générale des ministères chargés des Affaires sociales puis déléguée générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle au ministère du Travail. Elle rejoint ensuite en 2015 le secteur privé en tant que directrice générale des affaires publiques, de la communication et de la RSE du groupe Danone.

En octobre 2018, elle est appelée au gouvernement du Premier ministre Edouard Philippe en qualité de Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire (Monsieur François de RUGY puis Madame Elisabeth BORNE). En juillet 2020, elle est nommée ministre déléguée en charge du Logement auprès de la ministre de la Transition écologique Madame Barbara POMPILI dans le gouvernement du Premier ministre Jean CASTEX.

A l'occasion de sa nomination, Madame Emmanuelle WARGON a précisé « *Cette nomination m'honore et me conduit à tourner la page de la politique. Conformément à l'engagement pris pendant les auditions parlementaires, j'exercerai mon mandat en toute indépendance, au service des français.* »

Lors de ses auditions parlementaires, Madame Emmanuelle WARGON a annoncé que ses trois grandes priorités seront de contribuer à la souveraineté énergétique et à la sécurité des approvisionnements, de protéger à court et à long terme les consommateurs particuliers et les entreprises, et enfin d'accélérer la transition écologique en soutenant le développement de sources d'énergie décarbonées, nucléaire et renouvelables et en promouvant la sobriété et l'efficacité énergétique.

Contacts presse : presse@cre.fr

Autorité administrative indépendante, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) veille au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs